



L'Afrique pourrait s'ériger en leader mondial des énergies renouvelables



Le soleil se lève en Afrique. C'est plus qu'un jeu de mots. C'est une réalité. Longtemps dépendants des énergies fossiles comme le pétrole et le charbon, les pays africains ont décidé d'emprunter la voie de la transition énergétique.

La Namibie construit actuellement des centrales solaires de 5 GW, en partenariat avec l'initiative américaine Power African. A l'image de cet Etat d'Afrique australe, plusieurs pays africains multiplient les projets de production d'énergies renouvelables. Toutefois, ils doivent attirer plus d'investissements pour augmenter leur capacité de production et, surtout, saisir les nombreuses opportunités dans un marché mondial en pleine croissance. C'est plus qu'un jeu de mots. C'est une réalité. Longtemps dépendants des énergies fossiles comme le pétrole et le charbon, les pays africains ont décidé d'emprunter la voie de la transition énergétique. Un virage stratégique matérialisé par le lancement de nombreux projets solaires, éoliens, hydrauliques et géothermiques.

L'Ethiopie est un cas d'école. Aujourd'hui, plus de 95% de sa production d'électricité proviennent de ses installations hydrauliques. Elle figure d'ailleurs parmi les pays dont le renouvelable représente plus de 90% de du mix-énergétique. Un résultat, fruit d'une ambitieuse politique verte initiée par Addis-Abeba depuis plus d'une décennie.

Et ce n'est pas fini. Parallèlement, cet Etat d'Afrique de l'Est est en train de finaliser la construction du barrage hydroélectrique de Grand Renaissance (GERD) sur le Nil. Ce gigantesque ouvrage d'un investissement de 4,8 milliards de dollars, dont les travaux ont démarré en 2011, est achevé à 90%. Une fois opérationnel, cette infrastructure aura une capacité de production de 6448 mégawatts (MW). Ce qui devrait permettre à l'Ethiopie d'être l'un des principaux exportateurs d'électricité de la sous-région. Le solaire occupe également une place de choix dans l'agenda éthiopien. En janvier 2023, le pays a signé avec le groupe émirati Masdar, spécialisée dans les énergies renouvelables, un accord pour le développement conjoint d'un projet solaire d'une capacité de 500 MW. Objectif : diversifier ses sources d'énergies et augmenter de plus de 10% sa capacité de production d'énergie solaire installée, actuellement estimée à 5.589 MW. Addis a aussi lancé la construction de deux centrales géothermiques de 1.000 MW à Tulu Moye et Corbetti qui devraient être opérationnelles en 2025.



Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de travail 2023, AREI organisera une réunion de plateforme de partage d'expériences et de connaissances sur les " Plans d'action en matière d'énergies renouvelables ".

L'objectif principal de cette plateforme technique est de renforcer les capacités des points focaux de l'AREI et des directeurs nationaux des énergies renouvelables en ce qui concerne les différents programmes d'énergie renouvelable et d'assurer un engagement efficace des capitaux privés dans le déploiement de projets d'énergie renouvelable en Afrique.

Cette plateforme sera composée de panels et de réunions importantes des membres votants et non votants.

Plateforme continentale hybride



L'AREI se positionne comme un cadre fédérateur des initiatives et autres programmes existants dans le secteur des énergies renouvelables sur le Continent. L'AREI créera les moyens d'échanger les meilleures pratiques et expériences et facilitera l'identification et la coordination des opportunités d'investissement aux niveaux national, régional et continental. La mise en œuvre réussie de l'AREI créera les conditions pour que les énergies renouvelables apportent une contribution significative (300 GW) à la satisfaction des besoins énergétiques du continent estimés à environ 600 GW en 2030. A cet égard, l'Initiative Africaine pour les Energies Renouvelables (AREI) organisera cette plateforme dont l'objectif principal sera de proposer et d'échanger des connaissances et de mettre en place des mécanismes de consultation pour une autorité de régulation plus efficace afin d'enrichir le contexte et la capacité des parties prenantes, afin de développer avec succès un ensemble cohérent et synergique de réglementations réalistes et maximisant les avantages et le bien-être du continent africain .

Comité technique membres votants et non votants



Le recrutement du Head de l'IDU

Durant la journée du 13 Juin, 7 candidats ont été interviewé par le panel et 3 candidats sortent du lot, il a été recommandé par les membres du CT de présenter les 3 candidats au prochain Conseil d'Administration et à la réunion ministérielle pour la transparence des résultats.

La valorisation par mérite des consultants de l'IDU

La restriction budgétaire liée à la crise Ukrainienne, a fait réduire concernant les consultants financés par l'UE le nombre d'heure de travail et limiter à 2 le nombre de consultants financés par le fonds France.

Les évènements AREI

La liste des activités à venir de l'AREI a été présentée pour examen, en ce qui concerne la réunion ministérielle prévue le 28 août hybride en Tunisie en préparation de la réunion du Conseil d'Administration prévue en Septembre à New York en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les invitations au Conseil devraient être envoyées d'ici Juillet par S.E. le Président de la Namibie. La troisième édition du forum AREI sera organisée à Casablanca en Octobre prochain. En ce qui concerne la COP28, comme chaque année, l'AREI participera et organisera quelques événements.

Présentation du rapport de la mise à jour de la stratégie de mobilisation des ressources

Les travaux ont été menés en consultation continue avec les experts du comité technique et de l'IDU, points focaux, et ont pris en considération la diversité régionale et la priorité des pays africains à travers les échanges avec les régions et les pays. L'étude était fondée sur le succès, les résultats et les leçons apprises de la phase I de l'AREI. Plan d'action de la phase II de l'AREI : L'AREI a publié des rapports et des études récentes publiés en 2022 par des organisations internationales ; la complémentarité, la synergie et le dialogue avec les acteurs potentiels impliqués dans le développement énergétique durable en Afrique; et l'expansion et la diversification des canaux de ressources par l'exploration de nouvelles solutions de rechange et de nouveaux partenaires.



L'importance de la réglementation pour accélérer le développement des énergies renouvelables en Afrique



Les régulateurs doivent avoir la capacité et l'expérience nécessaires pour :

- § Discuter avec les opérateurs techniques, les investisseurs, les banquiers,
- § Préparer et/ou valider les contrats d'approvisionnement, les méthodes d'achat et de fixation des prix.
- § Contrôler le dégroupage sectoriel, accès des tiers
- § Éviter toute discrimination
- § Proposer ou donner un avis sur les modifications réglementaires
- § Comprendre et gérer toutes les subtilités des litiges et des contentieux, etc.

Pour garantir l'indépendance des régulateurs de l'énergie, plusieurs conditions préalables sont indispensables :

- § Rôle et pouvoirs définis sur la base de principes, de règles et de procédures clairs.
- § Ressources propres provenant du paiement d'une redevance et d'un droit d'auteur sûrs, stables et adéquats.
- § Processus de recrutement transparent, clair et impartial.
- § Un contrôle neutre et équitable pour promouvoir et protéger la concurrence et l'investissement privé.

Perspectives	Objectifs stratégiques		
Pourquoi réglementer ?	Garantir une concurrence transparente et équitable sur les marchés de l'électricité	Prévenir les monopoles et les discriminations	Pour que les tarifs se rapprochent le plus possible des coûts réels
Qui doit réglementer ?	Les régulateurs qui sont créés par la législation (loi ou décret) et dont les mandats sont spécifiés par la législation.	Régulateurs indépendants des autres branches du gouvernement et des services publics réglementés	Régulateurs disposant de ressources financières suffisantes (redevances et taxes), d'un pouvoir réel et d'un personnel plus qualifié pour s'acquitter de leurs tâches avec efficacité.
Comment réglementer ?	Un seul modèle de régulation ne conviendra pas à tous les marchés de l'électricité	Tout modèle devra s'aligner sur les structures sectorielles qui varient d'un pays à l'autre.	Le modèle de réglementation dépendra du niveau de concurrence, du dégroupage et de la propriété.

LUCARNE : BURKINA FASO



Centrales de Zagtouli, Komsilga et Kossodo



Mr SEBEGO Ange Hubert, Chef de service réglementation et contrôle au Ministère de l'Energie est le point focal du Burkina Faso auprès d'AREI ;

Il a indiqué que Le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM a visité la centrale solaire photovoltaïque de Zagtouli et les centrales thermiques de Komsilga et de Kossodo. En plus de toucher du doigt les réalités de ses travailleurs, il s'agissait pour lui de les encourager pour les efforts consentis pendant cette période de pointe.

La première étape de cette tournée était la centrale solaire photovoltaïque de Zagtouli de 33 MWc, construite sur 60 ha avec un projet d'extension. Après des échanges avec les premiers responsables, le ministre a eu droit à une visite-guidée de quelques installations. De là-bas, le cap a été mis sur Komsilga, une centrale thermique. Là, également, le ministre Simon-Pierre BOUSSIM a été briefé avant de faire le tour de certains compartiments de ce site dans un tintamarre de bruit des groupes qui vrombissaient. A Kossodo, ce fut le même périple et le premier responsable du département de l'énergie a été subjugué par tout ce qu'il a pu voir et entendre.

« Nous avons l'habitude de dire que l'eau c'est la vie. Vous m'avez démontré que l'énergie c'est la vie avec des qualités exceptionnelles. Vous faites la fierté des Burkinabè sur la base de vos compétences, votre disponibilité et votre engagement au travail ». Ce sont là quelques mots que le ministre a inscrit sur le livre d'or de la centrale de Kossodo. Sorti pour, d'une part, voir les installations et toucher du doigt les efforts des travailleurs, le ministre en charge de l'énergie entend d'autre part, leur témoigner sa reconnaissance et faire comprendre aux Burkinabè les efforts que ceux-ci fournissent. Il a exprimé sa satisfaction de les avoir comme collaborateurs et les a encouragés à plus d'engagement « pour faire de l'énergie, un bien vulgaire accessible à tous au Burkina Faso ».

AGENDAS ENERGIES RENOUVELABLES 2023

AGENDA AREI

16 – 18 mai Cape Town Ø ENLIT Africa

Mai Virtuel Ø Réunion du CT votant et non-votant
Nairobi Ø Réunion Ministérielle de l'AREI (hybride)
Ø Plateforme continentale technique (hybride) :
Éléments d'un AAE bancable
Ø Réunion du CT de l'AREI

13-16 juin Tunis

Ø Plate-forme technique continentale (hybride) :
Programmes de politique d'énergie Renouvelable
Ø Réunion du CT de l'AREI
Ø Participation au 19ème Annual Global Solutions
Lab.

20-24 juin Tanger

Ø Participation au Med cop Forum de
L'Énergie

10-15 juillet Kinshasa

RegulaE.Fr, L'électrification hors réseau

AGENDA ENERGIES VERTES

AbuDhabi National Exhibition Center – Adnec 08/05/2023

EXPO BIOMASS Specialized Bioenergy Exhibition in the
Iberian Peninsula every two years Valladolid

(Spain)Feria de Valladolid 09/05/2023

PCIM EUROPEInternational Trade Fair and Congress for Power
Electronics, Renewable Energies, Energy Management and
Intelligent Motion annual

Nuremberg (Germany)Exhibition Center Nuremberg 09/05/2023

ALL-ENERGY EXHIBITION & CONFERENCE Renewable
Energy Technologies Exhibition & Conférence annuel

Solar Plaza 29/06/2023

SOLARPLAZA SUMMIT FRANCE 2023

Africa Energy Forum 2023, 20 – 23 Juin 2016

25e édition du Forum africain de l'énergie à Nairobi, au Kenya

Power and water conférence 04-06 juillet ABUJA

POWER & WATER NIGERIA 2023